

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET**

OBJET : Action "projet d'accompagnement social et d'aide à l'accès à l'emploi pour les BRSA" : convention avec l'association transport mobilité solidarité (TMS).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi. Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport relève de la politique obligatoire d'insertion. Il s'agit d'un renouvellement d'action d'accompagnement socioprofessionnel portée par l'association transport mobilité solidarité (TMS).

L'association propose l'action « projet d'accompagnement social et d'aide à l'accès à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA » concernant l'accompagnement de 380 bénéficiaires du RSA et la réalisation de 100 diagnostics mobilité individualisés dits « diagnostics flash » sur les territoires d'Arles, Istres, Martigues, Marignane, Vitrolles, Salon-de-Provence et Berre-l'Étang.

Cette action prévoit l'accompagnement vers une mobilité plus autonome dans l'objectif d'un positionnement rapide en emploi et s'articule autour de 3 grands axes complémentaires :

- l'accompagnement individuel pour repérer les freins à la mobilité ;
- la formation pour préparer le code de la route et le permis de conduire ;
- l'accès à différents services en vue de privilégier la mobilité : location ou réparation de véhicule via le garage solidaire de l'association doté d'une équipe de mécaniciens.

Une nouvelle action a été expérimentée sur le territoire de Salon-Berre sur l'année 2019 et est renouvelée en 2020. Il s'agit d'un accompagnement renforcé pour les BRSA ayant bénéficié du financement du permis de conduire au titre des frais annexes proposés par le Département. Un contrat moral, relatif aux objectifs et délais nécessaires, est ainsi signé entre l'association TMS et le BRSA.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'action 2018 couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 avec un objectif d'accompagnement de 363 BRSA :

- accueil de 462 BRSA et accompagnement de 368 BRSA : 27,5 % sur Salon-Berre, 19 % sur Istres, 18 % sur Marignane, 8 % sur Vitrolles, 27,5 % sur Arles. 76 % sont non titulaires du permis de conduire ;
- actions réalisées lors de l'accompagnement (une personne peut réaliser plusieurs actions) : 203 évaluations au code de la route, 107 remises à niveau code, 158 démarches administratives liées à la mobilité, 83 inscriptions en auto-école, 5 évaluations à la conduite, 33 microcrédits et 14 orientations en garage solidaire ;
- 35 obtentions du code et 13 obtentions du permis de conduire sur les 76 financements de permis de conduire dont 40 par le Département, 22 par Pôle emploi, 11 par la politique de la ville et 3 par un PLIE ;
- 75 personnes ont accédé à un emploi ou une formation (6 CDI, 27 CDD, 5 en intérim, 23 en chantiers d'insertion, 2 créations d'entreprises et 12 formations qualifiantes) et 54 personnes se sont maintenues en emploi par l'intervention de la plateforme.

Bilan intermédiaire de l'action en cours couvrant la période du 01/01/2019 au 30/06/2019 avec un objectif d'accompagnement de 380 BRSA :

- accueil de 290 BRSA et accompagnement de 241 BRSA sur 6 mois : 25 % sur Salon-Berre, 19 % sur Istres, 18 % sur Marignane, 6 % sur Vitrolles, 29,5 % sur Arles et 2,5 % sur Martigues. 80 % sont non titulaires du permis de conduire. De plus, 53 ont bénéficié d'un diagnostic « flash » ;
- actions réalisées lors de l'accompagnement (une personne peut réaliser plusieurs actions) : 113 évaluations au code de la route, 106 remises à niveau code, 110 démarches administratives liées à la mobilité, 39 inscriptions en auto-école, 6 évaluations à la conduite et 18 microcrédits ;
- 17 obtentions du code et 4 obtentions du permis sur 58 financements de permis de conduire dont 31 par le Département, 17 par Pôle emploi et 10 par la politique de la ville ;
- 30 personnes ont accédé à emploi ou une formation (2 CDI, 17 CDD, 3 en intérim, 6 en chantiers d'insertion, 1 en création d'entreprise, 1 en formation) et 38 personnes se sont maintenues en emploi par l'intervention de la plateforme.

En conséquence les résultats de l'action sont très satisfaisants. Aussi, est-il proposé de renouveler cette action du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent, par le financement de l'association TMS selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, soit un montant de 140 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

